



## Baccalauréat, lycée, postes, statuts... AG partout pour discuter et décider des suites!

Après la réforme du baccalauréat, majoritairement rejetée par les personnels et leurs organisations syndicales, le ministre a présenté sa réforme du lycée lors du Conseil supérieur de l'éducation du 12 avril. Elle aussi rejetée ! Le gouvernement utilise une même méthode : ne pas répondre aux revendications, passer en force partout contre les droits et garanties collectives des cheminots, des fonctionnaires, des salariés, des étudiants et des retraités.

Syndicat National  
Force Ouvrière  
des Lycées et Collèges

Communiqué  
du 3 mai 2018

**Dans l'Éducation nationale également, le gouvernement cherche à imposer ses contre-réformes destructrices des postes, des disciplines, des statuts, des conditions de travail.**

Avec la réforme « Blanquer » du lycée, le volume d'heures d'enseignement diminue, en Seconde, Première et Terminale. Nombre de disciplines sont menacées, avec la définition d'enseignements pouvant regrouper plusieurs disciplines : « *Humanités, littérature et philosophie* » par exemple. La possibilité de choisir trois enseignements de spécialité en Première, puis deux en Terminale, dessine les contours d'un lycée à la carte, de postes d'enseignants à la carte : aucun n'a la garantie de conserver son service d'une année sur l'autre et de pouvoir enseigner dans un seul établissement. L'autonomie des lycées est accentuée ainsi que la concurrence entre les disciplines : options et dédoublements financés (ou non) par la marge d'établissement, définition locale des heures attribuées à l'accompagnement personnalisé...

« *L'accompagnement au choix de l'orientation* » reviendra demain aux professeurs, aux conseillers principaux d'éducation, et même à... des intervenants extérieurs ! Les psychologues de l'Éducation nationale sont aussi concernés mais pour ces derniers, le projet de loi dit « *sur la liberté de choisir son parcours professionnel* » et les déclarations du ministre confirment que tous les CIO ont vocation à disparaître, que les personnels des DRONISEP seraient basculés aux régions. Les PsyEN réunis en assemblées générales dans plusieurs académies depuis le mois d'avril n'acceptent pas, ils ont raison.

**Les personnels et leurs organisations syndicales exigent : défense du statut ! Retrait des réformes du baccalauréat et du lycée ! Retrait de la loi ORE et de Parcoursup !**

Les contre-réformes ne passent pas. Les organisations syndicales, lycéennes et étudiantes de l'interfédérale nationale de l'éducation l'ont réaffirmé : elles exigent le retrait de la réforme du baccalauréat, de la réforme du lycée et de la loi ORE (communiqué du 19 avril 2018 – FERC CGT, FNEC FP-FO, FSU, SUD, SUNDEP, UNEF, FIDL, SGL, UNL, UNL-SD). Le baccalauréat doit rester un diplôme national et le premier grade universitaire permettant l'accès de tout bachelier à la filière universitaire et à l'université de son choix.

Au Conseil supérieur de l'éducation, FO, CGT, FSU et Solidaires, avec l'UNEF et le SGL, ont voté contre les textes sur le nouveau baccalauréat et le nouveau « lycée » qui ont tous recueilli un avis défavorable : épreuves locales, généralisation du contrôle continu, bac maison, les personnels n'en veulent pas.

Dans les AG qui se sont tenues dans les lycées et collèges, les personnels avec leurs organisations syndicales rejettent les projets du gouvernement. Ils ne veulent ni d'un bac maison par la généralisation du contrôle continu et des épreuves locales, ni d'un lycée à la carte. Ils soutiennent la grève des cheminots pour le retrait de la loi ferroviaire, pour défendre leur statut car les revendications des cheminots sont les leurs. Pour le SNFOLC, il nous faut poursuivre : AG partout pour prendre position !

*« Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et des risques qui se profilent pour les travailleurs, les droits sociaux, notre modèle social et les valeurs républicaines, le congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève. Il donne mandat à la Commission Exécutive et au Bureau Confédéral pour prendre toutes les dispositions et initiatives dans ce sens, y compris en lien avec toutes les confédérations syndicales, à la recherche de la plus grande unité possible. Il appelle toutes les structures FO, tous les militants, à rester réactifs et mobilisés. Résister, revendiquer, reconquérir. »* (extrait de la résolution générale du XXIV<sup>e</sup> Congrès de la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE, réuni à Lille du 23 au 27 avril 2018).

**SNFOLC**  
Siège national

6-8 rue Gaston Lauriau  
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex  
Tel : 01.56. 93. 22. 44 - Fax : 01.56. 93. 22. 40  
[snfolc.national@fo-fnecfp.fr](mailto:snfolc.national@fo-fnecfp.fr)

[www.fo-snfolc.fr](http://www.fo-snfolc.fr)